



# Centre Communal d'Action Sociale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269101200-20250527-SDELCCAS202523-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025

## DELIBERATION

DELCCAS-2025-05-23

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE**

**DU 27 MAI 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Victor DA SILVA.*

**Présents :** M. Victor DA SILVA, M. Dominique FONTENAILLE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Olivia LUCAS, Mme Anne-Marie RAGEAU, Mme Marie-Claude CHESNEAU, Mme Nicole MARIE, Mme Michèle BOULANGER, Mme Dominique ROUSSEAU, M. Gilles CHEVALIER, M. Michel CINOTTI, M. Claude ANDREONE, Mme Eveline CATUSSE.

**Absents excusés :** M. Patrick FAURE, Mme Dominique DURAND, M. Gilles COURTIAL., M. David POLIZZI.

---

### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi d'orientation N°92-125 du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le Budget Primitif 2025 adopté le 11 février 2025,

Vu la délibération du 27 mai 2025 approuvant les résultats du Compte de Gestion du Receveur du CCAS pour l'exercice 2024,

Vu la délibération du 27 mai 2025 arrêtant les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2024,

Vu la délibération du 27 mai 2025 affectant les résultats du Compte Administratif 2024,

Vu la note de synthèse adressée aux membres du conseil d'administration du CCAS,

Considérant qu'il convient d'adopter le budget supplémentaire du CCAS pour l'année 2025,

**Le Conseil d'Administration du C.C.A.S,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ET A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** le budget supplémentaire du CCAS pour l'année 2025 comme suit :

Section d'investissement		Section de fonctionnement	
Dépenses	22 279.45 €	Dépenses	54 969.18 €
Recettes	22 279.45 €	Recettes	54 969.18 €

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

A Villebon-sur-Yvette le 27 mai 2025

**Victor DA SILVA**

**Président du C.C.A.S**

